



LA MUNICIPALITÉ D'AVESNES-LES-AUBERT

EST HEUREUSE D'INVITER LES PERSONNES AVESNOISES
NÉES AVANT ET EN 1957 AINSI QUE LEUR CONJOINT AU

Banquet des Aînés

Le dimanche 23 avril 2023 à 12h
à la Salle des Fêtes Salvador Allende

Pour la bonne organisation de ce repas, nous vous demandons de bien vouloir remplir le bulletin ci-dessous et vous rendre (ou un représentant) en Mairie, guichet n°1, avant le **vendredi 31 mars 2023**.

Les nouveaux arrivants ou les personnes qui atteindront l'âge de 65 ans en 2019, devront se munir en plus de ce coupon, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour cette journée, les personnes ayant des difficultés à se déplacer, pourront **bénéficier du transport aller-retour** mis à disposition gratuitement par la commune. Si vous fêtez votre anniversaire ce jour-là, signalez-le en Mairie.

Un plateau-repas sera distribué le samedi 22 avril (matin) aux aînés qui se trouvent dans l'impossibilité absolue de se rendre au banquet du lendemain pour **des raisons médicales avérées**.

Si vous estimez être concerné(e) par cette initiative, il conviendra de vous inscrire rapidement en Mairie afin que votre situation soit examinée.

(RÉSERVÉ EXCLUSIVEMENT AUX AVESNOIS DE 65 ANS ET PLUS)

Coupon d'inscription à déposer en Mairie avant le 31 mars 2023.

Un carton d'invitation vous sera remis en échange, celui-ci confirmera votre inscription.

M. ou M^{me}

Adresse :
59129 AVESNES LES AUBERT Né(e) le/...../.....

Assistera au banquet du 23 avril 2023

seul(e) ou **avec son ou sa conjoint(e)**

Nom et Prénom de votre conjoint(e).....

Né(e) le/...../.....

Désirez-vous bénéficier du transport communal : oui non

OU

est dans l'incapacité absolue de venir au banquet et demande que sa situation soit examinée pour bénéficier d'un plateau-repas le samedi 22 avril 2023. (Merci de joindre un certificat médical à cette demande).

en cochant cette case, vous vous opposez à ce que la commune d'Avesnes-les-Aubert utilise vos coordonnées pour vous adresser des informations liées à la vie municipale.